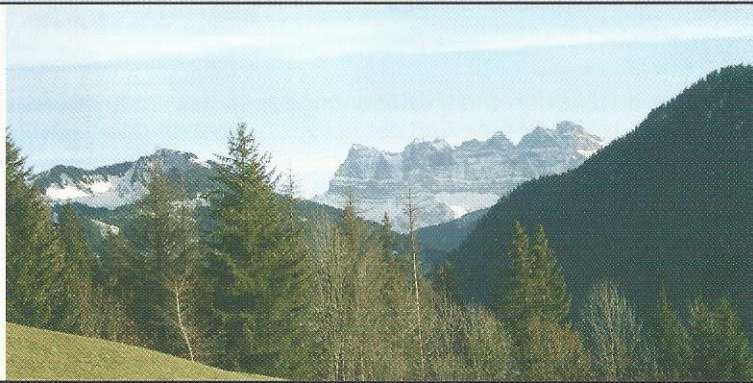


Entre nous

N°68 Juin 2007



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site Internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

A l'approche de l'été, nous vous retrouvons traditionnellement à travers notre bulletin et c'est pour nous l'occasion de vous présenter nos activités de cette saison. Il est plus important qu'à l'habitude, car nous avons édité le dernier en février et il y avait donc matière à traiter.

Tout d'abord vous trouverez les résultats et photos du 16ème trophée de Ski qui s'est déroulé le 2 mars. Il a comme toujours remporté un franc succès et ravi tous ses participants. Christiane vous présente aussi les sorties et activités qu'elle a choisi de vous proposer. Deux dates sont d'ores et déjà à retenir, le concours de pétanque le 1er août et la réunion d'été au restaurant « Les contrebandiers » le 3 août.

Nous vous informons aussi sur la vie de la station dans la rubrique « Quoi de neuf à Châtel » et sur l'utilisation de la neige de culture dans la station. Vous trouverez également deux photos illustrant la 3ème tranche des travaux de restructuration du centre du village.

Les sujets sont donc variés et nous espérons ainsi satisfaire votre besoin d'information, ce qui est l'un de nos objectifs primordiaux. Avant de vous retrouver nombreux début août à Châtel, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances.

Bonne lecture,

Gérard VAN LOO, Président.

Extrait du programme d'animation de l'Office de Tourisme

AOÛT

JUILLET

Mardi 3

Découverte musicale de la musardière «Country dance show» 2 €

Mercredi 4

soirée folklore suisse (val d'illiez) costume et danse place de l'église

Jeudi 5 au dimanche 8

compétition internationale de VTT, freeride

Dimanche 8

fête d'été des portes du soleil, grand pique nique au col des portes du soleil

Samedi 14 juillet

concours de bucherons au parking du linga

22H feu d'artifice au lac de Vonnes

22h30 grand bal place de l'église

Mardi 17

découverte musicale de la Musardière

concert musical des Alpes avec chants traditionnel

Vendredi 27

grande brocante place de l'église en fin d'après midi «rendez vous conte»

une soirée au bord du lac des mouilles suivie d'une descente au lampion

Dimanche 29

3ème cyclo sportive de la montée de Bassachaux

Jeudi 2

Fête de la randonnée et des alpages en vallée d'Abondance

Partez à la découverte des sentiers de randonnée

Samedi 4 et dimanche 5

Festival des arts de la rue et fête de la Saint Laurent

Mercredi 8

21h soirée folklore et tradition

avec Magalie Tochon yodleuse montagnarde

Vendredi 10

21h concert de «l'écho alpin» place de la mairie - nouveau répertoire

Mercredi 15

Fête des chardons bleus à Abondance

Dimanche 19

«La Belle Dimanche» concours de bétail, messe en plein air... ;

Mercredi 22

soirée folklore avec «les Kapanas de Bellevaux» place de l'église

Jeudi 23

grande brocante par les brocanteurs professionnels place de l'église

Vendredi 24

21 h concert en plein air (répertoire rock)

Mardi 28

44ème édition du tour cycliste du val d'Aoste arrivée à Châtel

Mercredi 29

44ème édition du tour cycliste du val d'Aoste départ de l'étape

Manifestations de l'association

Le 1er août

Tournoi de pétanque à 16 heures (terrain de sport du restaurant de LOY)

Le 3 août

REUNION D'INFORMATION au restaurant « LES CONTREBANDIERS » à 10 heures

Le 6 août

Excursion et repas dans une ferme d'altitude à l'ORTAZ – RdV départ de la télécabine de SUPER CHATEL à 11h30 ou pour les marcheurs RdV sur le terrain de pétanque du Yeti à 10h30

Le 8 août

Excursion suivie d'un repas à la FOILLEUSE à 11h30 au départ du télésiège de Morgins

Le 14 août

«TRAIN DU CHOCOLAT» à 8 heures au lac de Vonnes

Le 17 août

excursion et repas à TRE CHAUFFE – 9h30 ou 11 heures

La pensée d'Albert FLANDIN

On reconnaît le bonheur au bruit
qu'il fait quand il s'en va

(anonyme)

L'eau et la Neige de Culture

Le thème de réflexion choisi cette année par la Fédération des Associations de Résidents de Stations de Montagne est l'eau sous tous ses aspects, ressources, gestion des besoins, utilisation pour la neige de culture etc... Dans le cadre de cette réflexion, j'ai rencontré lors du dernier week end pascal, Bernard Hugon, Directeur de la SAEM et Nicolas Rubin, Directeur du Services des Pistes, qui m'ont fourni les informations développées ci-dessous.

Les ressources naturelles en eau dont dispose actuellement la station sont suffisantes pour couvrir les besoins tant pour la distribution d'eau potable que pour la production de neige de culture. Celle-ci ne fait d'ailleurs appel qu'à ces ressources naturelles sans aucun prélèvement dans le réseau d'eau potable. Il y a aujourd'hui 95 enneigeurs à Châtel qui couvrent 45 ha de pistes sur un total de 200 ha damés (longueur totale des pistes 71 Kms). Ces enneigeurs sont alimentés par les retenues collinaires suivantes :

- le Lac de Vonnes 120 000 m3
- Le Lac des Mouilles 80 000 m3
- La retenue de Plaine Dranse 8 000 m3
- Le réservoir de s Combes 5 000 m3

Seul le réservoir des Combes a une vocation mixte d'alimentation du réseau d'eau potable et de la production de neige artificielle. Son utilisation est réduite pour la neige à 4 ou 5 jours par an et répétons le, le prélèvement ne se fait pas dans le réseau proprement dit. Une retenue supplémentaire est en projet en aval du Lac des Mouilles. Celle-ci d'une capacité de 55 000 m3, aurait pour vocation d'assurer une ressource supplémentaire pour l'eau potable et la neige mais sans augmentation sensible du nombre des enneigeurs. Le but recherché est d'assurer à terme une gestion globale des ressources, toujours sans prélèvement dans le réseau pour la production de neige de culture. Cette production se fait sans adjuvants et dans un souci supplémentaire de protection de l'environnement, les compresseurs et les engins de damage utilisent de l'huile biologique et non de l'huile minérale. Enfin le coût de production de la neige de culture se monte actuellement à 0.80 € le m3.

Les inquiétudes relatives au réchauffement climatique nous amènent à réfléchir à l'avenir de la pratique du ski dans les stations de moyenne montagne et aux moyens de la pérenniser de manière raisonnable. Entendons nous bien, il n'est pas dans les intentions de l'AARC ni de la FFARSM de partir en guerre tel Don Quichotte contre la production de neige artificielle ! Ce ne serait pas très sérieux et la pratique du ski représente pour la majorité d'entre nous une motivation importante dans notre décision d'y avoir investi. Cela dit, il est indispensable pour tous les acteurs de réfléchir à une utilisation raisonnée des ressources et sans aucun doute à la diversification des activités pratiquées. Ce qui apparaît être le cas pour le moment à Châtel au vu des renseignements communiqués par la SAEM.

La sauvegarde de l'environnement, si elle reste un objectif primordial ne doit pas être une fin en soi. Elle doit s'inscrire dans le concept du développement durable qui comporte trois composantes, environnementale bien sûr mais aussi économique et sociétale. La déclinaison de ces trois éléments du concept est à notre avis de sauvegarder un environnement de qualité dans le double but de permettre aux habitants permanents d'y vivre et d'en vivre et à un maximum de pratiquants de profiter des bienfaits et des plaisirs de la montagne. Tout ceci doit se faire sans dépasser les capacités offertes par cet environnement. Cette savante alchimie relève sans doute un peu de la gageure ! Mais nous devons tous œuvrer pour y parvenir.

Gérard VAN LOO

Tarifs des activités estivales

Remontées Mécaniques de Châtel

	INDIVIDUELS		FAMILLES (à partir de 4)	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
	à partir de 16 ans	de 5 à 15 ans	à partir de 16 ans	de 5 à 15 ans
Secteur de Super Châtel				
village /gare amont de super	6.70 €	5.00 €	6.00 €	4.50 €
gare amont de super /sommet du Morclan	4.60 €	3.50 €	4.10 €	3.10 €
village /sommet du Morclan	8.10 €	6.40 €	7.60 €	5.70 €
Secteur de pré la Joux/Plaine Dranse				
Parking Pré la Joux/Plaine Dranse	6.70 €	5.00 €	6.00 €	4.50 €
plaine Dranse /Arête des Rochassons	4.60 €	3.50 €	4.10 €	3.10 €
Parking Pré la Joux/Arête des Rochassons	8.10 €	6.40 €	7.60 €	5.70 €

FANTASTICABLE

1 vol complet (2 câbles)
34.00 € par personne

Pistes de Devalkart et Rollerbe

Nbre tours	Gratuits	Nbre de tours	Tarifs
1	0	1	1.50 €
3	1	4	4.50 €
5	2	7	7.50 €
10	4	14	15.00 €

Remontées mécaniques des Portes du Soleil

Validité	Tarifs par personne		
	Adultes de 16 à 59 ans	Séniors 60ans et +	Enfants de 5 à 15 ans
1 jour	15.00 €	12.00 €	10.00 €
2 jours	24.00 €	19.00 €	16.00 €
3 jours	33.00 €	26.00 €	22.00 €

Piste de Bobluge

nbre tour	gratuits	nbre total tours	Tarifs
1	0	1	1.50 €
3	1	4	4.50 €
5	2	7	7.50 €
10	4	14	15.00 €

Carte Passactivités

Formule	Tarifs par personne	
	Individuel	Famille
1 jour	14.00 €	13.00 €
4 jours NC sur	47.00 €	42.00 €
6 jours	65.00 €	59.00 €
7 jrs NC sur 14	80.00 €	72.00 €

PISCINE

ADULTES	3.80 €
enfant de 6 à 15 ans	3.30 €
enfant jusqu'à 5 ans	gratuit
tarif famille adulte	3.10 €
tarif famille enfant	2.60 €

«Tarifs donnés à titre indicatif et sous réserve de toute modification»

CHANGEMENT DES POTEAUX DE SIGNALÉTIQUES

Les services communaux sont en charges actuellement des changements des poteaux d'une trentaine de signalétiques dans la station. Des Châtellans se sont émus de cette modification de mobiliers certains allant jusqu'à croire que la teinte ne plaisait pas à des élus ce qui n'est bien entendu pas le cas. La réalité est que le jalonnement signalétique date de quelques années et que les peintures s'écaillaient. L'entreprise s'est proposée de fournir gratuitement du matériel de remplacement, à la main d'œuvre municipale d'effectuer les autres travaux. Il s'agit d'adapter des poteaux anodisés bruns pour recevoir les signalisations des établissements de la station.



DES CHIFFRES RASSURANTS

Le flash info de la société des remontées mécaniques de Châtel annonce au 30 mars un chiffre d'affaires cumulé de 14 870 084,46 € soit une baisse de 7,70 % par rapport à l'année passé. Par contre le nombre de passage est de 6 976 209 contre 9 158 405, pour les mêmes périodes soit une baisse de 23,83% à la même date. Ces chiffres sont bons considérant qu'en février la baisse du chiffre d'affaires cumulé 20% (9 018 498,69 €) et la fréquentation était de moins 24,98 %. La fermeture prématurée des stations d'Abondance et de La Chapelle, les dernières neiges et l'actuel beau temps ont participé à ce redressement que l'on appréciera en station.

LES REMONTEES MECANIQUES A L'HOTEL

Lors des questions hors ordre du jour du dernier conseil municipal, le vice président de la société des remontées mécaniques, par ailleurs conseiller municipal, interrogea le maire, président de la société pour avoir lu dans un compte rendu une modification de la planification des travaux du siège, route de Thonon,, qui vont débiter par la transformation du bâtiment afin de permettre l'installation future du bureau de poste. Le maire, président, devait expliquer que cette décision avait été prise suite à une demande du comité d'entreprise où il n'était pas concevable de travailler avec toutes les nuisances auxquelles, il fallait s'attendre. Le maire informa ainsi le conseil qu'il fallait effectuer une démarche pour permettre l'accueil pendant la durée des transformations des bureaux de la poste, de la société des remontées mécaniques et leur transfert à l'hôtel Plein Soleil devant la télécabine de Super Châtel. Il est envisagé que la police municipale occupe au départ de la poste, ses locaux. La caisse centrale des remontées restera à sa place actuelle.

NICOLAS AU « GROUPE RELÈVE »

Suite à ses excellentes performances, le jeune Nicolas THOULE du ski club de Châtel vient d'être sélectionné pour intégrer le groupe relève de la fédération française de ski. Dans la composition des équipes de France on retrouve également Yannick BERTRAND dans le groupe vitesse (ski club de Châtel) sa cousine Olivia BERTRAND groupe technique (ski club d'Avoriaz) tous deux d'Abondance ; un beau trio dont la vallée d'Abondance suivra les évolutions et s'associera aux encouragements.

TRAVAUX ROUTE DE VONNES

Jusqu'au 13 juillet un nouveau chantier est engagé route de Vonnes entre le cinéma Le Morclan et l'hôtel Bellevue, avec la création de trottoirs et le remplacement du collecteur d'eaux pluviales. La vitesse est limitée à 30 km/h et la circulation alternée avec une priorité à la montée. La circulation des piétons est interdite dans l'emprise du chantier.

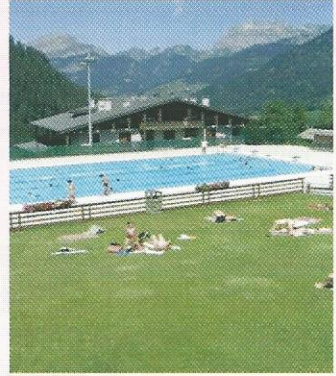


CONSTRUCTION D'UNE PISCINE COUVERTE : UNE NÉCESSITÉ POUR L'AVENIR DE LA STATION, MAIS À QUEL PRIX ?

Il est des projets qui suscitent plus d'intérêt que d'autres. Celui de la construction d'une nouvelle piscine couverte dans la station, un projet ambitieux et coûteux est de ceux là. Pour Philippe THOULE, le maire de Châtel qui l'avait inscrit dans son programme électoral « ces investissements pourraient faire qu'à l'avenir la station ne se retrouve pas dans la situation d'Abondance qui, face à la fermeture des remontées mécaniques, ne peut rien proposer comme alternative.

Lorsque l'idée est lancée au début de son mandat, il s'agissait de faire un choix entre couvrir et rénover l'actuelle piscine ou construire un nouveau complexe aquatique. « L'idéal aurait été d'en faire un projet intercommunal mais en 2005 la décision a été entérinée et l'intercommunalité n'agirait pas pour une structure qui aurait pu profiter à toute la vallée ; Aujourd'hui les mentalités ont changé, les gens ne skient plus de la même façon, ils souhaitent d'autres activités en marge du ski. Et puis visiblement le réchauffement de la planète n'est pas qu'une vue de l'esprit et il doit être pris en compte ». Aussi la station a-t-elle repris à son compte le projet qui pourrait être érigé sur un terrain de 16.000 m² en bordure de la route de la Béchigne. Côté financement la couverture et la rénovation de l'actuelle piscine coûterait 3.241.000 €.

Quant au nouveau projet deux scénarii ont été élaborés allant de 6 à 9 millions d'euros. Le premier qui aurait la faveur des élus offrirait pour un coût de 6 millions d'euros un espace aquatique couvert de 360 m² à vocation ludo-sportive ? auquel serait adjoint un espace bien-être de 170 m². Le financement pourrait intégrer la vente du terrain de l'Etringa où se trouve l'actuelle piscine, la vente d'une partie du terrain de la Béchigne, ainsi que des subventions du CG 74.



ABONDANCE – FERMETURE DU DOMAINE DE L'ESSERT : RÉVOLUTION CHEZ LES HABITANTS.

Lors du conseil municipal du 16 mai, le sort du domaine de l'Essert a été tranché par neuf voix contre six. La décision a donc été prise de sa fermeture définitive dès l'hiver prochain. Une nouvelle qui est tombée comme un couperet et pour les habitants de la commune, si le choix a été rude, la manière dont elle a été annoncée l'a été plus encore. Les réactions vont bon train, les élus sont pointés du doigt, certaines menacent de démissionner. En terme d'emploi, une cinquantaine de personnes sont directement concernées.

Aménagement d'une zone de loisirs hiver/été sur la Plaine d'Auffaz dès décembre 2007 (12 pour, 3 contre) Pour le Maire, la seule solution possible pour assainir les finances communales. Cette décision permettra enfin d'envisager une nouvelle ère de développement pour la Commune d'Abondance et d'encourager la coopération intercommunale à l'échelle de la vallée.

INCENDIE A L'HOTEL « KANDAHAR »

Réveillé par l'alarme incendie un peu avant 5 heures du matin lundi 21 mai le propriétaire de l'hôtel « LE KANDAHAR » constate que le feu avait pris à l'extérieur. A l'aide d'extincteurs il s'attaque au feu mais il se retrouve rapidement débordé par l'ampleur de celui-ci. Les pompiers de Châtel étaient engagés ainsi que ceux d'Abondance et de Thonon pour le renfort de la grande échelle et d'un camion citerne. Dans l'établissement, qui répond aux normes de sécurité, se trouvaient 9 personnes, tous furent évacués dans le calme. Ouvert pour la saison d'été, le restaurant et l'hôtel devront fermer pour une durée indéterminée en raison des dégâts importants occasionnés dans le hall, les salles de restaurant, et le bar

LES RÉFÉRENDUMS DEMANDÉS EN VALLÉE D'ABONDANCE

Sur six communes de la vallée deux d'entre elles, ont parlé de référendums dans les assemblées des conseils municipaux. La première fois sur la proposition du maire de Châtel, pour décider de la construction ou non d'un centre nautique, ce qui valut à un élu de répondre « c'est nous qui avons été élus, et il nous appartient de prendre la décision ». Et puis à Abondance, cette fois pour un choix probablement plus difficile puisqu'il s'agissait de décider de la fermeture ou non du domaine skiable à l'Essert. C'est dire ce qu'il en a coûté aux élus d'Abondance de trancher pour ne pas augmenter la dette communale, alors qu'à quelques kilomètres plus haute le choix n'aura pas la même portée.

L'HOTEL PLEIN SOLEIL HEBERGERA LA SOCIÉTÉ DES REMONTEES MECANIQUES

Philippe THOULE a été convaincu par les arguments des membres du comité d'entreprise de la société des remontées mécaniques... Selon ceux-ci il serait très difficile de continuer de travailler pendant la durée des travaux qui doit permettre l'installation du futur bureau de poste dans les locaux du siège de la société des remontées mécaniques route de Thonon. Il a pris la décision d'entreprendre des démarches afin que les bureaux soient accueillis dans l'ancien hôtel Plein Soleil, au pied de la télécabine de Super Châtel.

Dans le même temps, la police municipale pourrait investir les locaux de l'actuelle poste dès son départ tandis que la caisse centrale des remontées mécaniques n'aurait, elle, à subir aucun déplacement.

Gageons que ce petit jeu de chaises musicales convienne à toute les parties concernées.

EMMONTAGNEE DE MICHEL ET BEATRICE CRUZ

Depuis trente-quatre ans, l'emmontagnée du couple est toujours l'occasion de faire une grande fête et notamment à l'arrivée au Mouët, à près de 1800 mètres d'altitude où ils passeront l'été jusque vers la mi-octobre. Pour Béatrice, « c'est une journée toujours très particulière qui représente beaucoup pour nous. C'est la vie qui redémarre » nous confie-t-elle fièrement et de renchérir : « c'est une expédition qui se déroule sans problème et, ce qui est très important, toujours dans la bonne humeur. C'est tellement enrichissant de vivre en montagne avec une activité pastorale intense auprès des troupeaux ». Pour que la journée soit parfaite, le couple s'est levé à 4h30 du matin au lieu de 7 heures pour traire la cinquantaine de vaches qu'il mènera en alpage et fabriquer le célèbre fromage d'Abondance, car ensuite il faut démonter tout le matériel de traite et de fabrication pour le transporter au Mouët « et puis là haut, nous serons plus de deux cents au déjeuner ».

1 - TOURNOI DE PETANQUE – le mercredi 1er août 2007

A 16 heures sur le terrain de sport du Restaurant de LOY

Vers 19 heures, remise des prix aux heureux gagnants, puis l'apéritif offert par Mr VESIN qui sera suivi du dîner suivant au prix de 22 € - A REGLER SUR PLACE.

Salade composée – jambon à l'os sauce madère – gratin dauphinois – dessert – 1/4 de vin ou jus de fruit

2 - REUNION D'INFORMATION – vendredi 3 août 2007

AU RESTAURANT DU VILLAGE « LES CONTREBANDIERS » route de Vonnes à 10heures

Programme de 10h à 12h. réunion d'information où les responsables de l'association feront un résumé des manifestations de cet hiver, et donneront des détails sur les manifestations prévues pour cet été. Participation de Mr THOULE, Maire de Châtel, des responsables de l'Office de Tourisme et des responsables de la SAEM qui vous renseigneront sur les nouveautés de CHATEL, et qui répondront à vos questions.

De 12h à 12h30 un punch offert par l'Association.

Repas après 12h30 ou le restaurateur vous propose son menu à 22 € - A REGLER SUR PLACE -

- salade fraîcheur (salade, œuf, melon, pomme, jambon fumé)

- roasbeef et sa garniture (une spécialité du restaurant)

- fromage

- cappuccino glacé

- café

1/4 de vin de bordeaux ou une eau ou un jus de fruit par personne.

N'hésitez pas à inviter des amis résidents ne connaissant pas notre Association à participer à notre réunion ; ils seront les bienvenus.

NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES DATES D'INSCRIPTION soit le 25 JUILLET 07, au-delà de cette date aucune inscription ne pourra être prise en compte. Merci pour votre compréhension.

3 - REPAS DANS UNE FERME D'ALTITUDE A L'ORTAZ – le lundi 6 août 2007

Mr VESIN nous accueillera dans sa ferme d'altitude autour d'un apéritif, une salade composée, une tartiflette, un dessert un 1/4 de vin, pour un nombre maximum de convives de 40 personnes – si nous sommes plus nombreux une deuxième sortie pourra être organisée après le 20 août.

Au prix de 18 € - A REGLER SUR PLACE

La ferme se trouve à 200 mètres de l'arrivée de la télécabine, RdV au départ de la télécabine de SUPERCHATEL à 11h30 pour les non marcheurs, pour les marcheurs RdV au parking du Yéti pour la montée vers 10h30.

4 - EXCURSION A LA FOILLEUSE (MORGINS) – le mercredi 8 août 2007

Rendez vous directement à MORGINS au départ du télésiège à 11h30 – Prix du télésiège par personne faisant partie du groupe (sur présentation de votre carte d'adhérent) 5 CHF

A l'arrivée du télésiège vous avez une vue magnifique sur les Dents du Midi.

Un repas vous sera servi dans le restaurant d'altitude à l'arrivée, une spécialité valaisanne suivie d'une tarte aux myrtilles et d'un café au prix de : 20 CHF - ENVIRON 13€ - A REGLER SUR PLACE -

Après le repas, une promenade digestive se fera en montant sur les crêtes ou pour les plus courageux, la descente vers le vallon de THEY.

Par mauvais temps cette excursion pourra être remise à plus tard.

5 - EXCURSION AVEC LE TRAIN CREMAILLE « TRAIN CHOCOLAT » - le mardi 14 août 2007

8h00 - Départ lac de Vonnes

9h35 - Départ de Montreux, café croissant servis dans le train

10h45 - arrivée à Gruyères – visite de la fromagerie à Gruyères

11h30 - transfert en bus de la gare vers la ville

13h55 - transfert en bus de la ville vers la gare

14h09 - départ de Gruyères – gare

14h31 - arrivée à Broc – visite de la fabrique de chocolat Cailler-Nestlé – Projection d'un film

16h15 - départ de Broc

17h52 - arrivée à Montreux

Le voyage tout compris (café croissant servi dans le train au départ de Montreux – entrée maison du Gruyère - entrée au château de Gruyère - visite de la fabrique de chocolat avec film et dégustation – service assuré par une hôtesse) voyage en 1ère classe avec voitures Belle Epoque ou Panoramic AU PRIX DE 76.40 CHF – 48€ - (A PAYER EN EUROS AVANT LA DATE DE L'EXCURSION) - 40€ pour nos adhérents et 48€ pour les invités et les amis

Le repas de midi n'est pas compris pensez à emporter votre pique-nique, où achetez sur place vos sandwiches.

Même par mauvais temps l'excursion aura lieu - car les réservations du train sont faites début août.

6 - EXCURSION A TRE CHAUFFE - La Forclaz vers Vacheresse - le vendredi 17 août 2007

Départ du lac de Vonnes – pour les marcheurs à 9h30 (avec Anne Catherine) et les non marcheurs à 11heures (covoiturage)

Excursion pour les bons marcheurs ne craignant pas le vertige car il y a des passages d'échelle - Les paysages sont magnifiques avec des vues sur le lac Léman, les Cornettes de Bise, la Dent d'Oche....

Repas pris ensemble - les marcheurs et les non marcheurs - dans une chèvrerie (très pittoresque) entourée de chèvres et de cochons, (endroit à découvrir avec une très belle vue) Un accueil fort sympathique de la fermière qui nous fera des beignets de pomme de terre et des spécialités, avec café et dessert au prix entre 15 et 17€.

- A REGLER SUR PLACE -

Endroit qui nous a été recommandé par Malté (Ubine) qui n'a à ce jour aucun endroit pour nous recevoir, mais, il y aura peut être une surprise... ! Par mauvais temps, l'excursion pourra être remise à plus tard.



Les résultats du 16ème TROPHEE DE SKI du 2 mars 2007

Or : 38,16 - Vermeil : 42,40 - Argent : 47,29 - Bronze : 52,18 - Fléchette : 53,81

RAZMOKETS

1 - CAMPAGNOLA Clément	39.64	vermeil
2 - BIANCHI Arnaud	40.12	vermeil
3 - FRECHARD Antoine	1.14.12	
4 - KIAN Kioumaz	1.17.64	



ANJA PERSON

1 - FOUROT Aline	38,54	Vermeil
2 - CORNUAU Noémi	39,95	Vermeil
3 - CAMPAGNOLA Camille	40,34	Vermeil
4 - MAZE Coline	40,58	Vermeil
5 - ANTOINE Alexia	43,63	Argent
6 - PICOCHÉ Alexandra	43,92	Argent
7 - HUBERSCHWILLER	45,44	Argent
8 - BIANCHI Marion	46,93	Argent



DAMES 1

1 - PICOCHÉ Florianne	40,33	Vermeil
2 - HEROS Céline	42,23	Argent
3 - DEVILLERS Anaix	61,03	Fléchette



DAMES 2

1 - CORNUAU Patricia	42,87	Argent
2 - HUBERSCHWILLER N.	53,36	Fléchette
3 - ROQUIGNY Catherine	53,56	Fléchette



Préparation de la piste

HOMMES 1

1 - ROMEU Clément	40,96	Vermeil
2 - DENIER Kévin	42,62	Argent
3 - KIAN Houcheng	43,44	Argent
4 - DEVOLDERE Aubin	43,73	Argent
5 - LAFFELY Antoine	43,98	Argent
6 - DEVOLDERE Simon	44,29	Argent
7 - GALLIER Guillaume	50,21	Bronze
8 - DEVOLDERE Faustine	50,95	Bronze
9 - DEVILLERS Fabien	51,41	Bronze



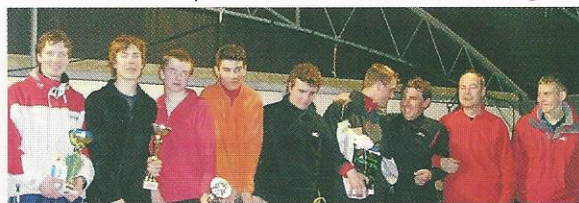
HOMMES 3

1 - HEROS Philippe	41,93	Vermeil
2 - HUBERSCHWILLER Jean	44,67	Argent
3 - LAFFELY Etienne	46,70	Argent
4 - DEVILLERS Jean Michel	47,09	Argent
5 - KIAN kamiar	52,85	Fléchette



BODE MILLER

1 - HARTMANN Jérôme	35,04	Or
2 - GUERO Maxime	35,87	Or
3 - ROMEU Arnaud	38,01	Or
4 - WENTZELL Christophe	38,74	Vermeil
5 - MARTINET François	39,70	Vermeil
6 - ROQUIGNY Emmanuel	39,72	Vermeil
7 - ANTOINE Marc	40,44	Vermeil
8 - GUERO Stephane	43,12	Argent



J. HARTMANN
le grand vainqueur



le concurrent le plus jeune

Le vainqueur cratch,
le plus jeune
et le plus ancien

